

RENFORCEZ LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL : FORMATION "ACCUEIL SÉCURITÉ"

Cette formation s'adresse

Aux nouveaux employés intégrant l'entreprise.

Aux responsables de sécurité et managers.

À toute personne souhaitant mieux comprendre les règles de sécurité au travail.

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

Que dit le Code du travail

Selon les articles L.4141-1 et L.4141-2 du Code du Travail, l'employeur a l'obligation d'assurer l'information et la formation de ses salariés sur les règles de sécurité. Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels. Veiller à ce que les salariés reçoivent une formation pratique et appropriée en matière de sécurité.

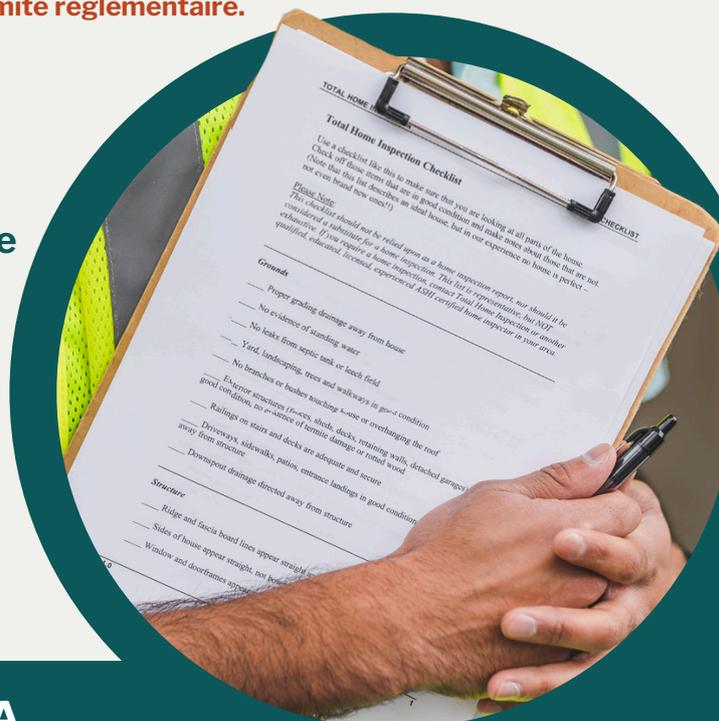
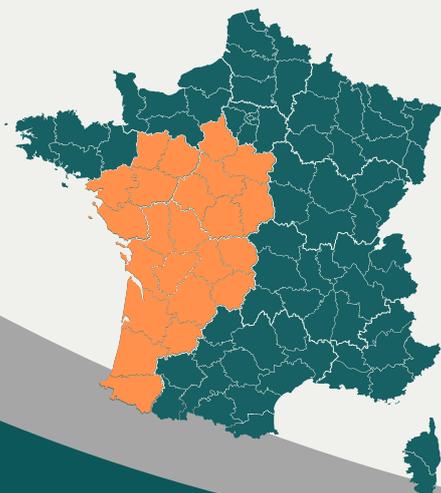
La formation proposée répond parfaitement à la conformité réglementaire.

Points forts

- Adaptabilité au contexte de l'entreprise
- Conformité légale
- Interactivité

Durée de la formation

1/2 journée



INTRA

Ce que vous allez apprendre :

- Comprendre les obligations légales relatives à l'accueil sécurité.
- S'informer sur les droits et obligations des employés au sein de l'entreprise.
- Appréhender l'importance du port des Équipements de Protection Individuelle
- Identifier les interlocuteurs clés et les mesures de prévention des risques professionnels.
- Se familiariser avec les postes de travail et les locaux de l'entreprise.



Programme de formation

Renforcez la sécurité au sein de votre entreprise avec notre **formation "Accueil Sécurité" !**
Adaptée à la taille de votre structure, cette session interactive et enrichissante vous permettra de maîtriser les bonnes pratiques en matière de sécurité et de prévention des risques.

- Présenter les textes de loi relatifs à l'accueil sécurité (articles L4141-1 et L4141-2 du CT)
- Informer sur le règlement intérieur et les obligations des employés
- Comprendre l'importance de porter les Équipements de Protection Individuelle (EPI)
- Expliquer les rôles des interlocuteurs référents sécurité et les mesures de prévention
- S'approprier les postes de travail et les locaux par une approche terrain

Ce déroulé pédagogique propose une formation structurée en 2 ou 3 heures selon la taille de l'entreprise, intégrant des séquences théoriques et interactives, et utilisant diverses méthodes pédagogiques pour maintenir l'engagement des participants et assurer la compréhension des informations fournies.

Le programme indiqué est donné à titre indicatif. Le formateur pourra adapter son contenu et ses modalités pédagogiques en fonction des attentes et des besoins des stagiaires.

NOTRE PARTI-PRIS PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

ÉVALUATION ET VALIDATION

En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

Au cours de la formation

- Evaluation continue de la progression pédagogique du participant par le formateur tout durant la formation au moyen de mises en situation, travaux pratiques et exercices, QCM portant sur les objectifs opérationnels définis.

En fin de formation

- Un **certificat de réalisation** est également remis aux stagiaires.

Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.

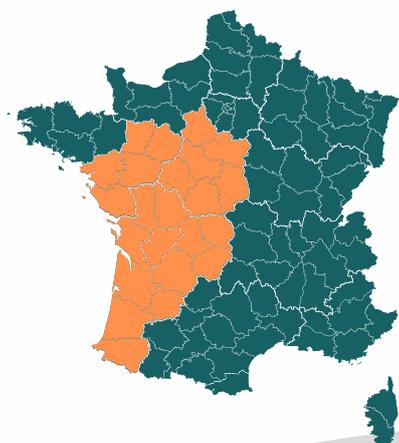


VOTRE FORMATEUR

Cédric BENOIT

Formateur expert spécialisé dans la sécurité des biens et personnes, sécurité incendie, secours à la personne
IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) Nouvelle Aquitaine

Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Cédric**



DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO, FAF...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe)

- En présentiel, 10 participants maximum /session
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

En INTRA : nous intervenons sur les régions de la Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Centre Val de Loire

ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT**, joignable par mail à l'adresse suivante :

contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34**.

PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition



Marjorie Dercourt

Relation client & Référente handicap

06 70 75 09 34

Frédéric Dercourt

Relation client & Gestion financière

06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo
79200 PARTHENAY
contact@mdrhformation.fr

www.mdrhformation.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

"La formation est l'essence de tout succès"